

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 JANVIER 2019.

Affiché le 30 janvier 2019.

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du quatorze janvier deux mil dix-neuf, sous la présidence de Mme Pilot, Maire.

Etaient présents : 15 : Mme Pilot, M. Monaldeschi, Mme Humbert, M. Schnell, Mme Gaspar, M. Beck, M. Toussaint, Mme Mairiel, Mme Ricou, Mme Motsch, M. Neumann, M. Pierlot, M. Wongkoeffft, Mme Georges, M. Sittler. -----

Représentés : 03: M. Poissonnier par M. Schnell, Mme Boubekour par Mme Motsch, M. Grandemenge par M. Neumann -----

Absents excusés : 02 : Mme Tabti, M. Boussein-----

Absents non excusés : 03 : Mme Ezaroil, M. Laroche, Mme Mourant, -----

Secrétaire : M. Neumann, -----

Après adoption à la majorité (M. Wongkoeffft s'abstenant) du P.V. de la séance du 4 décembre 2018, Madame Pilot donne lecture de l'ordre du jour.

Point 1 : Finances locales - Travaux : demandes de subventions 2019

Le Conseil Municipal adopte les plans de financement suivants et autorise le maire à solliciter les financeurs pour les projets suivants :

- Création d'un préau et d'une salle à l'école maternelle
Voté à la majorité (1 abstention : M. Wongkoeffft)
- Réfection de voiries communales et création de 2 parkings
Voté à l'unanimité.
- Travaux de rénovation à l'école du Luton
Voté à l'unanimité.
- Travaux de rénovation et d'accessibilité dans une salle communale
Voté à la majorité (1 contre : M. Wongkoeffft)

Point 2 : Finances locales - Reconduction de la convention avec le CAL (Centre d'Amélioration du Logement)

Le Conseil Municipal accepte la reconduction pour 2019 de la convention avec le CAL pour la gestion des dossiers de demandes de primes de ravalement de façade.

Voté à l'unanimité

Point 3 : Intercommunalité - Avis sur le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) du PLUI H (Plan Local d'Urbanisme Habitat)

Le Conseil Municipal prend acte du projet de PADD présenté par la CCTT.

Point 4- Intercommunalité : Convention PAV

Point reporté

Informations diverses :

- Compte-rendu des actes pris dans le cadre de la délégation financière de Mme le Maire
- CCTT : copies des différents courriers de facturation de frais d'enlèvement pour dépôts irréguliers d'ordures ménagères
- EFS : remerciements
- Une oasis, une école : remerciements
- Remerciements divers
- Grand Débat National
- Tour de France 2019

Séance levée à 21 h 50